

N°2

## **Covid 19 : les personnes âgées ont payé au prix fort la casse du système public de santé !**

Nous voilà quelques jours après l'assouplissement du confinement, imposé à la population pendant 2 mois.

Si la prudence la plus extrême doit perdurer devant une pandémie qui est loin d'être en sommeil, nous pouvons déjà tirer quelques éléments de bilan de cette terrible période.

Dans notre département, comme au plan national, les personnes âgées, singulièrement celles hébergées en Ehpad et résidences de divers statuts, ont été de loin les premières et principales victimes de Covid 19.

Au 7 mai, 723 résident·e·s en Ehpad étaient décédé·e·s suite au Covid19 dans le Val de Marne, soit plus d'un·e résident·te sur sept (13,6 %) !

Tout au long de ces semaines, le constat était le même : un développement incontrôlé de la maladie dans de nombreux établissements, provoquant une surmortalité effrayante.

Le personnel quant à lui, a fait face au prix de sa santé et de conditions de travail épuisantes. Plus d'un agent sur 5 a été contaminé durant cette période !

Dès le début du confinement, notre intersyndicale a exprimé ses plus vives inquiétudes concernant la situation dans ces établissements. Nos organisations ont interpellé le-Préfet du Val de Marne, qui ne nous a pas répondu. Nous avons sollicité le Président du Conseil départemental, qui a accepté notre demande d'une réunion du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).

Notre intersyndicale a pu aussi s'entretenir une fois par semaine avec le directeur de la délégation départementale de L'ARS IDF, qui nous a fait des points d'étape sur l'évolution de la situation sanitaire, mais n'a apporté aucune réponse à nos questions ayant trait à la-politique de santé du gouvernement

Pourtant les personnes âgées, les valdemarnais ont besoin de façon urgente et incontournable d'avoir un bilan sans concessions de la situation catastrophique :

- Des semaines de confinement imposées à toute une population à cause d'une liquidation méthodique de l'hôpital public durant plusieurs années, de l'absence de lits de réanimation, de personnel, de moyens élémentaires comme des masques, des blouses, des gants...
- une pénurie de tests, des incohérences des déclarations des autorités politiques sur leur utilisation et leur généralisation,
- L'impossibilité jusqu'à début mai de généraliser les tests dans les établissements du département !
- Des semaines de drames et de souffrance dans les établissements de personnes âgées, avec, au-delà des décès, l'enfermement et l'isolement prolongé des résident·e·s, durablement coupé·e·s des familles, avec le sentiment d'abandon qu'on peut imaginer !
- Des établissements où sévit depuis des années la pénurie de moyens en personnel, ou l'encadrement médical est notoirement insuffisant voire absent.

Oui, c'est bien cet insupportable bilan qui devra mettre en évidence les responsabilités des « décideurs » et des responsables de la destruction de notre système public de santé, A l'inverse des tenants des politiques macroniennes qui veulent livrer l'hôpital public aux griffes du secteur privé sous couvert de partenariat public-privé il faudra après avoir applaudi les personnels hospitaliers le soir à 20h rassembler personnels, usagers des EHPAD, des hôpitaux pour reconstruire un système de santé et de protection sociale qui réponde aux besoins de la population de tous ages et digne de notre pays, sixième puissance mondiale.



## Nos exigences

**Plus que jamais nous renouvelons auprès des autorités de tous les niveaux qui n'ont pas répondu à nos inquiétudes, ni aux nombreuses revendications que nous partageons avec les personnels de santé en lutte durant cette crise où de trop nombreuses personnes âgées de notre département sont décédées. A savoir que :**

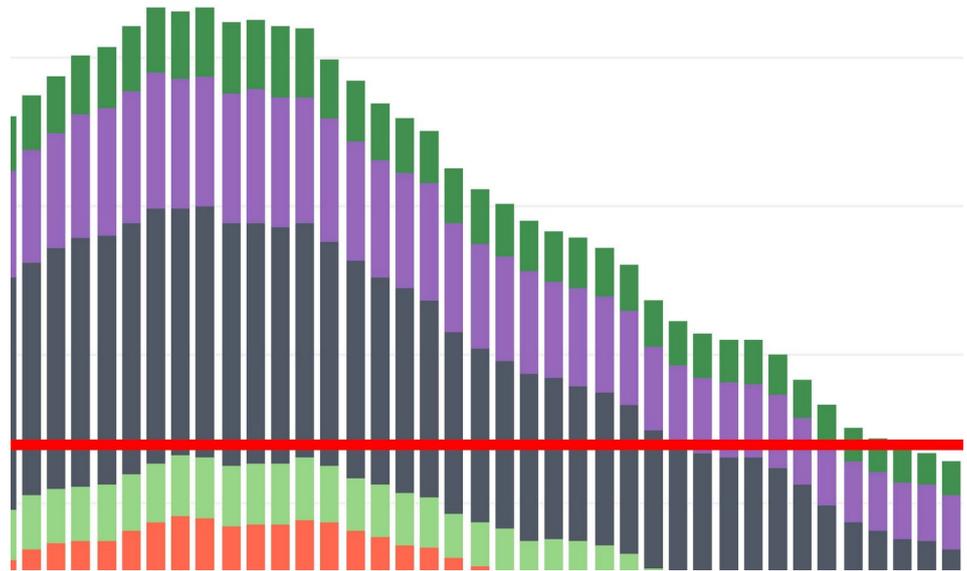
- **tous les personnels** intervenant auprès des personnes âgées en établissement comme à domicile doivent **disposer des protections** indispensables en nombre suffisant, masques, en particulier FFP2, gel, sur-blouses etc...et **soient tous dépistés** (symptomatiques ou non),
- toute nouvelle admission en établissement doit être soumise à un test de dépistage afin de ne pas réintroduire à nouveau l'épidémie, et toutes les précautions, notamment de désinfections des locaux, chambres, logements... soient prises, avant la nouvelle admission,
- chaque résident en EHPAD, en maison de retraite et autres structures d'accueil, ainsi que toute personne en perte d'autonomie à domicile, bénéficient du **même accès aux soins et de la même qualité de prise en charge que les autres patients et puissent être hospitalisés lorsque leur état de santé le nécessite ( en réanimation si nécessaire) comme le réclame le Conseil de l'ordre des médecins.**
- tout doit être mis en œuvre dans des conditions de sécurité optimum pour rétablir au plus vite les visites de résidents par leur famille. Il en va de leur survie .
- les masques, les tests systématiques soient gratuits pour toutes et tous pour les personnes fragiles et de plus de 65 ans.

Vous trouverez dans ce document des informations que nous avons obtenues soit de nos contacts avec le directeur de la délégation du Val de Marne de l'ARS, avec les organisations syndicales des personnels d'Ehpad ou de responsables d'associations amies avec les quelles nous travaillons au sein du Collectif Inter Organisations du CDCA

## Chiffres

Si globalement au niveau du Val de Marne la « vague » semble passée en EHPAD (il y a toujours 2 à 3 décès par jour), la situation reste contrastée d'un établissement à l'autre.

**Le bilan au 7 mai pour le Val de Marne est de 723 Décès** de résidents en EHPAD (581 intervenus dans les établissements et 142 à l'hôpital). Mais il faut rapprocher ce chiffre de celui du total des décès dans les hôpitaux : 971.



Par contre nous n'avons toujours pas le nombre de personnes décédées à domicile.

**Lundi 11 mai**, Santé publique France publie les chiffres Île de France de : 9 222 personnes encore hospitalisées pour le coronavirus tandis que 20 554 patients sont sortis de l'hôpital. Au total, ce sont donc 29 776 personnes qui ont été hospitalisées pour le Covid 19 depuis le 1er mars

## Personnes âgées à domicile

Trois services d'aide à domicile ont, avec l'accord de l'ARS, mis en place une unité qui peut se rendre au domicile des malades pendant au maximum 14 jours (sortie d'hôpital ou non), le personnel de cette équipe n'intervenant que chez un seul bénéficiaire par jour.

Les espaces autonomie ont communiqué un numéro de téléphone mais n'ont plus fait de visites à domicile. Pour la mise en place de l'APA, le Département a traité les dossiers urgents en 2 jours sans visite.

Les psychologues des DAC, en lien avec les libéraux, ont proposé leur aide aux aidants (décès, soins palliatifs). Si certains médecins de ville étaient absents, la coordination entre les assistants sociaux des hôpitaux, les CCAS, les espaces autonomie, les DAC et les services à domicile a été satisfaisante.



Nous n'avons aucune information sur les aides à domicile de gré à gré et sur les services mandataires, qui ne sont «surveillés» ni par l'ARS ni par les services du Conseil Départemental.

## Tests de dépistage

L'ARS nous indique que toutes les séances de tests PCR ont eu lieu dans tous les EHPAD, mais les OS du personnel nous disent que ce n'était pas le cas le 12 mai dans certains EHPAD. Ces tests sont faits pour les résidents et les personnels sur la base du volontariat. Mais nous avons appris que pour les personnels la procédure est plus lourde, identique à celle d'un patient avant la crise (visite chez le médecin....).



**L'ARS nous a indiqué le 13 mai que sur 60 EHPAD comptabilisés, 26,6% des résidents testés et 15,2 % des personnels étaient positifs. L'ARS nous a indiqué que les résultats concernant les personnels seraient couverts par le secret médical.**

## Matériels



En EHPAD, il n'y a plus de problème d'approvisionnement de masques selon l'ARS. Il nous a été confirmé qu'il y a toujours **pénurie de sur-blouses** : les personnels ont été obligés de trouver des solutions « alternatives » : combinaisons intégrales pour peinture, voire des sacs poubelles..

Les services d'aide à domicile ont dû se débrouiller seuls les 10 premiers jours pour trouver ou se confectionner des masques, des sur-blouses, des charlottes, des gants, et du gel hydro-alcoolique avant que le département ne prenne le relais, mais il n'a pas prévu d'indemniser les services pour l'achat du matériel de protection.

Des masques « *grand public* » sont en cours de distribution par

le département et les villes.

Nos organisations ont protesté contre la vente de masques chirurgicaux par les grandes surfaces, alors que le gouvernement a refusé de réquisitionner. **Nous revendiquons la gratuité de ces masques.**

## Visites des familles en EHPAD

Elles sont organisées là où la direction de l'établissement juge que cela est possible et en priorité pour les résidents qui supportent le moins le confinement, à raison d'une visite d'un quart d'heure par semaine. L'ARS dit avoir peu été interpellée par des familles inquiètes. Elle nous a confirmé que les Conseils de la Vie Sociale (CVS) doivent être associés à l'organisation de ces visites. Nous sommes demandeurs d'informations sur ce sujet. N'hésitez pas à nous les communiquer si vous en disposez.



## Personnels



Depuis le début de la crise, c'est **355 personnes** qui sont venues en renfort dans les EHPAD du Val de Marne. L'ARS nous a indiqué leur répartition par fonction (par exemple 139 AS, 21 Kiné ...). Nous n'avons pas eu de réponse sur la durée de leur mission et leurs lieux d'intervention. Mais, les organisations syndicales de personnels font état de réserves sur les conditions d'accueil de ces renforts devant le manque de temps pour les

former à ces tâches spécifiques.

**Dans les services d'aide à domicile**, il semble qu'environ 30 % des personnels se soient retirés pour des problèmes de santé ou pour garder leurs enfants. Pour compenser l'absence de ces personnels, les différentes structures (CCAS, associations, services à domicile...) ont décidé de ne plus intervenir chez les personnes qui ne demandaient que du ménage ; pour concentrer leurs interventions chez les personnes nécessitant des soins infirmiers, du portage de courses ou de repas. Cependant, un contact téléphonique régulier a été conservé avec ces bénéficiaires..

## Hôpital

À l'Hôpital, la **situation reste très tendue** et le risque d'un rebond n'est pas à écarter si l'on tient compte de la densité de population en Île de France, des retours de ceux et celles qui avaient renoncé aux soins, mais aussi de l'épuisement des personnels ...

**Le 5 mai, 1473 malades étaient en réanimation** dans la région Île de France : **105 de moins que la veille**. La situation

s'améliore, si on rapporte ce chiffre aux **2874 patients** en réanimation fin mars. Mais il faut le rapporter aussi à celui du nombre de lits de réanimation : **1200 !**

Il est à noter que si les personnes de **plus de 60 ans** représentent 19,6 % de la population du Val de Marne, elles occupent **50 % des lits de réanimation**.





### Dé-confinement : tests

Il nous a été répété que **les tests PCR** ne seront pas effectués sur l'ensemble de la population, mais seulement **pour les personnes symptomatiques** et les **cas « contacts »** de celles et ceux qui auront été testé-e-s positifs.

Ils seront faits **exclusivement sur prescription médicale** : 91 laboratoires (publics et privés) seront habilités à les

pratiquer : celui du Kremlin-Bicêtre (1000 tests par jour), l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, ceux de l'ANVA ou de la Direction de la Sécurité Sanitaire des Aliments.

Cette liste ne sera communiquée qu'aux médecins, mais faute d'avoir réquisitionné les tests, une charte devrait être signée par les laboratoires qui s'engageraient à ne réaliser les tests que sur des cas symptomatiques et leurs « contacts ».

**Entre 2500 et 4000 tests** seraient réalisés par semaine. Ce chiffre résulte d'une hypothèse de 150 à 160 cas Covid découverts par jour et une moyenne de 20 personnes « contacts » chacun.

On est en droit de s'inquiéter sur la réalisation effective : par France Info on apprend que Santé Publique France ne communique plus de chiffres et que dans la semaine 18 (du 27 avril au 3 mai 2020) **150 000 tests avaient été réalisés**, loin des **300 000 annoncés par la Direction Générale de la Santé**.

**D'après l'ARS 94, les tests sérologiques** utilisés à l'étranger et proposés par l'institut Pasteur sont considérés comme "**pas sûrs**" pour l'instant et n'ont pas été validés par la Haute Autorité de Santé (HAS).

### Déconfinement : contact Covid

La procédure prévue par le gouvernement prévoit que les cas positifs soient signalés à la Caisse Primaire Maladie par les médecins. Charge à cette dernière de retrouver les « contacts » du malade par des « **brigades** ». Elles **ne sont pas encore actives suite aux réserves émises par le Conseil Constitutionnel**. Il veut que seuls les personnels de l'Assurance Maladie puissent avoir accès aux données médicales personnelles des individus testés. Ce qui exclut les personnels des services sociaux, et les bénévoles formés en 8 jours. Mais ceux-ci pourraient avoir en charge l'accompagnement des malades pour trouver des solutions matérielles à l'aménagement de leur quatorzaine, ou au choix des matériels.

### Admissions en EHPAD

Alors que le ministre rappelle que le confinement doit se poursuivre dans les EHPAD, certains ont repris l'admission de nouveaux résidents. L'ARS fait état de protocoles très stricts selon la situation du nouveau résident vis à vis du Covid (positif ou négatif). Elle nous indique mettre à disposition des EHPAD des équipes de désinfection et signale que les personnels de 41 EHPAD avaient pu être formés à cette tâche d'hygiène et de sécurité. Mais, les organisations syndicales nous décrivent **des cas où les directions, en particulier d'EHPAD privés à but lucratif, préoccupées par la rentabilité de leur établissement, organisent dès maintenant des pré-admissions sans protections ni précautions sanitaires élémentaires!**

